

Portefeuilles Emblème Empire Vie : Mise à jour sur la répartition de l'actif

Mise à jour de l'équipe de surveillance de la répartition de l'actif

Le 15 septembre 2014

Sommaire des décisions de répartition de l'actif

Catégorie d'actifs	Positionnement actuel de la répartition de l'actif
Titres à revenu fixe	Sous-pondération
Actions canadiennes	Sous-pondération
Actions américaines	Surpondération
Actions internationales	Sous-pondération

Portfeuille Emblème	Répartition neutre*				Répartition cible - Le 15 septembre 2014			
	Titres à revenu fixe	Actions canadiennes	Actions américaines	Actions internationales	Titres à revenu fixe	Actions canadiennes	Actions américaines	Actions internationales
Revenu diversifié	80,0 %	10,0 %	5,0 %	5,0 %	76,5 %	9,0 %	12,0 %	2,5 %
Conservateur	65,0 %	25,0 %	5,0 %	5,0 %	61,0 %	22,5 %	14,0 %	2,5 %
Équilibré	50,0 %	35,0 %	7,5 %	7,5 %	46,5 %	32,0 %	17,5 %	4,0 %
Croissance modérée	35,0 %	45,0 %	10,0 %	10,0 %	31,5 %	42,0 %	21,5 %	5,0 %
Croissance	20,0 %	60,0 %	10,0 %	10,0 %	16,5 %	56,0 %	22,5 %	5,0 %
Croissance dynamique	-	75,0 %	12,5 %	12,5 %	-	70,0 %	24,0 %	6,0 %

* La répartition neutre est basée sur la répartition de l'actif stratégique à long terme respective de chaque fonds.

Justification

Principaux points à retenir : plus d'actions américaines, moins d'actions internationales

Les marchés obligataires canadiens se sont bien comportés sur les huit premiers mois de l'année, période au cours de laquelle l'indice obligataire universel FTSE/TMX Canada a enregistré un rendement de 6,6 %. Cela peut paraître surprenant, si l'on considère que le marché était plutôt mal disposé à l'égard des obligations en début d'année. La reprise enregistrée ces derniers temps s'explique par la prime de risque avantageuse affichée par les obligations fédérales canadiennes et américaines par rapport aux obligations d'État européennes comparables. Le taux des obligations du Canada à 10 ans est actuellement plus de deux fois plus élevé que celui des obligations allemandes et conforme à celui des obligations de l'Espagne (pays dont la cote de crédit est beaucoup plus faible); on pourrait donc en conclure que les obligations canadiennes restent relativement avantageuses. **Nous estimons néanmoins que la conjoncture reste fondamentalement favorable aux actions, surtout aux États-Unis. C'est pourquoi nous continuons de sous-pondérer les titres à revenu fixe.**

Les marchés boursiers nord-américains affichent de bons résultats depuis le début de l'année; les principaux indices volent de sommet en sommet et la volatilité est très faible. L'indice composé S&P/TSX a généré un rendement de 17 %, sans enregistrer de repli de plus de 5 %; quant au S&P 500, il a progressé de 10 % et n'a subi qu'un seul revers de plus de 5 %. Les statistiques économiques ont été irrégulières aux États-Unis, en raison notamment des effets d'un hiver particulièrement rigoureux, mais, dans l'ensemble, la situation continue de se redresser. Malgré la très publicisée réduction du programme d'achat d'actifs de la Réserve fédérale, la politique monétaire reste largement expansionniste depuis l'entrée en fonction de Janet Yellen, qui justifie cette orientation par les difficultés persistantes du marché de l'emploi et par la faiblesse de l'inflation. Le dollar américain s'est par ailleurs récemment apprécié face aux monnaies des principaux partenaires commerciaux des États-Unis et la tendance devrait selon nous se maintenir compte tenu de la relative vigueur de l'économie américaine et à l'approche du premier relèvement du taux des fonds fédéraux.

On ne peut pas en dire autant des marchés internationaux. La situation économique de l'Europe reste difficile et le risque de déflation demeure omniprésent dans la région. On constate d'ailleurs que les taux des obligations d'État sont très bas dans la région et que l'euro perd du terrain face au billet vert. Les mesures de relance adoptées par la Banque centrale européenne (BCE), comme la mise en place de taux d'intérêt négatifs et d'un programme de prêts ciblés, ne sont pas parvenues à redonner durablement confiance aux investisseurs. La BCE a annoncé qu'elle se

Portefeuilles Emblème Empire Vie : Mise à jour sur la répartition de l'actif

préparait à procéder à des achats d'actifs, ce qui pourrait favoriser non seulement les actions européennes, mais également leurs homologues nord-américaines. Cette mesure pourrait toutefois provoquer une nouvelle dépréciation de l'euro, ce qui annulerait en partie les effets d'une éventuelle hausse des cours des actions européennes pour les investisseurs étrangers (comme cela s'était passé au Japon au début de 2013).

Dans ces conditions, nous continuons de surpondérer les actions, et avons augmenté la pondération cible des actions américaines et réduit celle des actions internationales. Nous continuons de sous-pondérer les actions canadiennes.

Renseignements importants

Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire des portefeuilles Emblème Empire Vie et des fonds communs de placement Empire Vie (les « portefeuilles » ou les « fonds »). Les parts des portefeuilles et des fonds ne sont disponibles que dans les territoires où elles pourraient être légalement mises en vente et seulement par les personnes autorisées à vendre de telles parts.

Ce document comprend de l'information prospective fondée sur l'opinion et les points de vue de Placements Empire Vie Inc. à la date indiquée et peut changer sans préavis. Cette information ne doit pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou de vendre, ni comme un avis en matière de placements ou des conseils fiscaux ou juridiques. L'information contenue dans le présent rapport a été obtenue auprès de sources tierces considérées comme fiables, mais la société ne peut en garantir l'exactitude. Placements Empire Vie Inc. et ses sociétés affiliées ne donnent aucune garantie et ne font aucune représentation quant à l'usage ou aux résultats de l'usage de l'information contenue dans le présent document en termes de justesse, de précision, d'actualité, de fiabilité ou autres, et décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages découlant de son usage.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis et leur valeur fluctue fréquemment. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie – utilisée sous licence.